



SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°71-2024-140

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2024

Sommaire

Centre pénitentiaire de Varennes le Grand / Secrétariat de direction

71-2024-06-24-00001 - Arrêté du 24 juin 2024 portant désignation des membres au CSA du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand (1 page)

Page 3

Centre pénitentiaire de Varennes le Grand

71-2024-06-24-00001

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon
Centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand**

Arrêté du 24 juin 2024

**portant nomination des membres au comité social d'administration spécial du centre pénitentiaire de
Varennes-le-Grand**

La cheffe d'établissement,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants du personnel au sein des comités sociaux d'administration spéciaux institués dans les établissements et services du ressort de la direction interrégionale des services pénitentiaires de Dijon et le nombre de sièges attribué à chacune d'elles,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel au comité social d'administration spécial du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand les personnes suivantes :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UFAP-UNSa Justice	Monsieur Romain BERNIER	Madame Marina VANTHIER
	Monsieur Patrice DRILLIEN	Madame Marie-Cécile FAURE
	Monsieur Samuel BEUGNY	Madame Jennifer MARTINET
	Monsieur David DELON	Monsieur Laurent ECHALIER

Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

La cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand est chargée de l'application du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Saône-et-Loire.



Fait le 24 juin 2024,
La cheffe d'établissement,
Lauriane CAUDRON